



déroulement et conséquence d'ouverture de liquidation judiciaire

Par **doudi260100**, le **31/05/2012** à **23:37**

Bonsoir,

Mon frère était gérant d'une société qui a été radiée d'office par TC en septembre 2009.

En 2008, nous avons eu un litige avec un salarié et nous avons répondu à la convocation des Prud'hommes mais le salarié a demandé un renvoi car il avait demandé l'AJ.

Depuis nous n'avons eu aucunes nouvelles.

Le 31 mai 2012, mon frère a été convoqué par le TC pour ouverture de liquidation, l'avocate du salarié m'a dit que tous les courriers adressés étaient revenus, non réclamé ou NPAI.

Que pouvons nous faire, en sachant que ce salarié n'a travaillé qu'un mois, qu'il n'a pas été chercher ses courriers contenant ses documents et son chèque de salaire et solde de tout compte à la poste et surtout que nous avons été condamné par les Prud'hommes à 28000 euros? une folie.

Et surtout quels risques encoure mon frère qui est aujourd'hui entrepreneur?

Merci pour votre réponse.

Par **Stephanie Lemaitre**, le **14/06/2012** à **15:27**

Bonjour,

Votre société était-elle en sommeil ?